ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 115492

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur la sensibilisation du public au handicap. Si la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005 marque une véritable avancée en matière de reconnaissance, les efforts du gouvernement pourraient être poursuivis à l'adresse des jeunes. En partenariat avec le ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, des actions en direction des jeunes publics scolaires pourraient être mises en oeuvre afin d'améliorer le regard sur le handicap. La visite d'établissements spécialisés, les partenariats entre ces établissements et les écoles pourraient participer au changement des mentalités. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui préciser sa position sur ces propositions.

Données clés

Auteur : M. Pierre Morel-A-L'Huissier
Circonscription : Lozère (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 115492
Rubrique : Handicapés
Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille
Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 9 janvier 2007, page 208